

Le bulletin



TOUS PNC EASYJET
06/02/2013

BS.13-02-008-EZY

Tél : 01 49 19 58 18

PNC EASYJET DES BASES DE FRANCE



ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Les premières réunions NAO ont annoncé la couleur pour 2013 : Un plan d'économies sur le dos du PNC. 394 millions d'Euros de bénéfices en 2012, et easyJet ose présenter un plan d'économies sur 3 ans ! easyJet refuse la grille de salaires à l'ancienneté et revoit à la baisse nos demandes d'augmentation de salaires. easyJet propose que les promotions et transferts se fassent en FRV...

PNC EASYJET, PREPAREZ VOUS A LA GREVE !

Le premier jour de la mobilisation est proche

Les NAO quand easyJet n'arrive pas à desserrer le park brake



Les négociations annuelles portant sur les salaires et l'amélioration des conditions de travail ont débuté à la fin de l'automne. easyJet, qui n'a décidément rien compris à la culture française de ses salariés, est arrivé avec un plan d'économies (sur le dos du PNC) faisant fi de nos demandes, et ce, malgré des résultats spectaculaires. Pour easyJet les seuls protagonistes de l'entreprise qui méritent leur part du gâteau sont...les actionnaires.

En récompense pour le PNC, qu'y a-t-il dans les propositions de la Compagnie?

Le passage en FRV obligatoire pour toutes les promotions, (bah tiens ! c'est pour ça qu'il n'y a plus de promotions chef de cabine....) pour tous les transferts inter bases, des propositions d'augmentation ridicules ne couvrant même pas l'augmentation du coût de la vie (entre 1 et 2%), un refus catégorique de mettre en place une grille de salaire incluant une notion d'ancienneté, un balbutiement de négociations sur un éventuel plan d'intéressement pourtant promis depuis des mois....BREF UN SWEET NOTHING MÉPRISANT...

Face à ce mépris, le temps est à la mobilisation du PNC easyJet, nous devons être soudés pour prouver à la Compagnie qu'elle a tort de s'embourber dans ses dogmes britanno-britanniques. **Ici on est en France, pas au Royaume Uni.**

Une perle dans les QDP...Le bêtisier by easyJet



La réponse de la Compagnie à une question importante du SNPNC nous laisse pantois !

Contrat de travail PNC, alinéa 3.3 et code du travail L.1331-2, les DP demandent un argumentaire juridique à la Compagnie et ont saisi l'Inspection du Travail.

réponse de la Compagnie : *La Compagnie répondra de manière circonstancée^(sic) à cette demande lors d'une prochaine réunion DP, suite à l'explication en séance de la question. La rédaction de cette question en tant que telle n'étant pas suffisamment équivoque^(sic).*

Hum, pas suffisamment équivoque, donc trop claire alors ? Etonnamment, la réponse (circonstanciée) à cette question trop claire, a pourtant été donnée en réunion, la Compagnie s'est engagée à rembourser les retenues effectuées à tort sur les commissions impactées par des "discrepancies" sur les 5

dernières années...Mémoire courte, et ça, c'est sans équivoque ! edit de dernière minute, la Compagnie répond maintenant qu'elle a le droit de procéder à ces retenues, nous sommes toujours en désaccord et invitons tous les PNC ayant gardé leurs commission slips depuis 2008 à nous contacter pour ester en justice.



A faire dès maintenant

- ✓ Imprimez tous vos plannings 2012, vous en aurez besoin en mai pour votre déclaration de revenus.
- ✓ Regroupez toutes vos factures concernant les frais réels pour 2012, pour éviter de trier en mai !

Les bons réflexes

- ✓ **QDP (Questions Du Personnel) :** Vous avez une question sur votre planning, sur votre fiche de paie, sur les rotations, sur le service : Adressez votre question aux délégués du personnel sur ozy.snpnc@gmail.com, la réunion a lieu tous les mois, le dernier jeudi. Votre question peut être anonyme si vous le souhaitez.
- ✓ **En cas d'arrêt maladie, nous vous conseillons (en plus du courrier postal) d'adresser votre arrêt par mail à votre encadrement (photo smartphone).**

Pour recevoir votre bulletin d'adhésion au SNPNC, remplissez et communiquez le document ci-dessous à un élu SNPNC :

Laurent Nicolas (CDG), JP Barra (CDG), Inna Sissoko (ORY), Anne McCarthy (ORY), Julien Jean (LYS), Liliane Macedo (CDG), Virginie Flandre (CDG), Olivier Martinez (CDG), Florian Rouch (TLS), Marie-Laure Maxime (NCE), Christophe Bourdet (CDG), Emmanuel Ruiz (ORY), Soizig Le Garignon (LYS).

En 1 minute vous pouvez aussi adhérer sur snpnc.org, la cotisation de 9€/mois est déductible des impôts.

NOM Prénom:

Base :

